

DIDIER PETIT-BRESSON (EAS SOLUTIONS)

« Le métier mute vers l'usine 4.0 »

Après 10 ans d'expérience, comment EAS Solutions imagine-t-elle la décennie à venir ?

Quelles perspectives pour l'éclairage de grande hauteur, pour quels usages et dans quels domaines ?

Autant de questions que pose le remplacement du marché de l'éclairage des centres logistiques approchant de la maturité.

Depuis janvier 2009, le fondateur d'EAS Solutions s'est dédié aux remplacements d'éclairages dans les usines, commerces, bureaux ou infrastructures avec des solutions LED ayant permis de travailler sur un réseau inter-luminaires « transformés en véritables supports de communication », explique Didier Petit-Bresson. Chaque luminaire LED est maintenant doté d'intelligence embarquée (détection de présence et de luminosité) qui permettent de connecter toutes sortes de capteurs : température, CO₂, humidité, de vibrations, qualité d'air, etc.

Les objectifs consistent toujours à réaliser des économies d'énergie (jusqu'à 95 %). « Mais pas seulement », poursuit-il. Ces luminaires LED, devenus intelligents permettent aussi d'agir directement sur l'environnement, la

sécurité, l'adaptabilité aux postes de travail, le confort des utilisateurs et la maintenance. « Les grandes évolutions à venir portent sur la mise à disposition de ce réseau de communication inter-luminaires, qui ne perturbe pas les réseaux internes des industries, et permet d'entrer dans le monde connecté des usines 4.0. », tout en obtenant un éclairage qualitatif sur-mesure pour tous les usages et dans tous les domaines : tertiaire, industriel, bureaux, sièges d'entreprises, magasins...

Plus spécifiquement, au niveau des centres logistiques, dans lesquels les opérateurs se déplacent, en permanence, l'économie se joue par point lumineux et non par zone. Quelques secondes après un passage, l'éclairage devant pouvoir se remettre au niveau d'éclairage intermédiaire, il importe pour bénéficier d'un confort d'utilisation maximum, de disposer d'un capteur de luminosité par point lumineux, la solution par interrupteur crépusculaire étant plus approximative et moins confortable pour les utilisateurs.

VERS DES ÉCONOMIES D'USAGE

Les marchés de l'éclairage en hauteur restent encore porteurs, les flux lumineux augmentant et les consommations diminuant. Toutefois, poursuit Didier Petit-Bresson, « le rapport lumen/watt spécifique à l'éclairage intelligent ne va pas permettre de faire beaucoup

plus d'économies d'énergie contrairement à la multiplication des fonctionnalités embarquées dans les luminaires ».

Déjà, l'économie d'énergie résultant davantage de l'utilisation du luminaire, elle devient encore plus conséquente avec l'intelligence embarquée et interopérable. « On l'éteint dès que l'on n'en a plus besoin. » Si il fonctionne 90 % du temps à 10 % de sa puissance ou est éteint, on arrive à une consommation extrêmement limitée, de l'ordre de 5 à 10 W. Qui plus est, l'éclairage LED intelligent augmente sensiblement la durée de vie du luminaire, jusqu'à plus de 200 000 heures.

MUTATION

Le métier mute vers l'usine 4.0 Avec l'apparition de plusieurs fonctionnalités embarquées dans les luminaires LED, les possibilités deviennent infinies : géolocalisation des personnes et des objets, sécurité accrue avec des capteurs de présence... De plus, les installations d'éclairage sont également proposées sous forme d'abonnement, de leasing... « Au cours de notre première décennie d'existence, nous avons permis à nos 850 clients d'économiser 136 millions de kWh d'énergie et 48 680 tonnes de CO₂. Pour les 10 prochaines années, notre ambition vise à leur apporter de l'intelligence au-delà de l'éclairage », conclut Didier Petit-Bresson. ■

À SUIVRE... DANS LUX 301

Pour deux Niçois, le RSE c'est le bon choix !

En 2011, la commission européenne a défini la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société, la norme internationale ISO 26000 précisant les sept questions centrales à aborder. Dans ce contexte, les entreprises engagent, en collaboration avec les parties prenantes, un processus destiné à intégrer les préoccupations sociales et environnementales, ainsi que le respect des droits de l'Homme et des consommateurs, dans leurs activités commerciales et leur développement de base. Depuis 8 ans, il se confirme qu'une approche de la RSE peut créer des avantages concurrentiels pour les PME. En témoignent deux industriels niçois : d'une part, Marcel Ragni, président de la société Ragni¹, pour qui « la RSE rapporte plus qu'elle ne coûte » ; d'autre part, Bernard Alfandari, président de la société Resistex², pour qui « on ne construit pas de profit, on crée des richesses ».

Dans la prochaine édition de LUX (301 de mars-avril) seront publiés leurs échanges croisés portant sur la stratégie qu'ils développent concernant la RSE... et les avantages qu'en tirent leurs entreprises, y compris les collaborateurs.

1. Marcel Ragni a été nommé, en janvier dernier, premier vice-président du Syndicat de l'éclairage.

2. Bernard Alfandari préside le GIL - Syndicat du luminaire.

ANNE VETTER-TIFRIT
(Pdte du Groupe Velum)

« Libérons la lumière »

À ses marques Velum (éclairage LED professionnel intérieur/extérieur en modes projets), Solycor (éclairage intérieur/extérieur distribuable), City U (mobilier urbain à façon) et Azura (thermolaquage), la présidente du groupe Velum en ajoute une cinquième : Imagin by Velum (configurateur de luminaires). Avec cette offre, explique-t-elle, « nous allons jusqu'au bout des possibilités de sur-mesure en proposant aux architectes un moyen de "libérer la lumière" via un concept de luminaires personnalisables ».